

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2008-03-09
Date de Convocation : 28/02/2008
Nombre de délégués : 30 Présents : 26 Absents : 4 Votants : 26

L'an **deux mil huit**, le 5 mars 2008 à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier

Etaient présents (25) :

N. Liévens ; G ; Bolac ; D. Melou ; P. Leromain ; D. Costa ; E. Lefèbvre ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; C. Boucher ; D. Pautrat ; M. Chassard ; B Perrot ; G. Fourmier ; B. Letellier ; F. Marchais ; J-C. Goyer ; G-R. Legeay ; D. Chéron ; E. Gambuto ; J-C. Lavigne ; C. Matelet ; J. Bouffinier ; Y. Relier ; P. Dumas ; T. François ; D. Baubion

Etaient absents excusés : Gilles Vorimore

Pouvoirs : 0

**Objet : Avenant  
compromis de vente  
bâtiment relais**

Vu le compromis de vente signé avec la société Euro Dépôt Immobilier le 3 août 2006, relatif à l'acquisition du bâtiment relais sus Vallée Douard à Chérisy

Considérant la saisie de la Commission Nationale d'Equipement Commercial en date du 18 décembre 2007 et le délai de réunion de ladite Commission fixé le 19 mars 2008

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil communautaire

**Décide** reporter la date de régularisation de l'avant contrat sus visé au 31 mai 2008

**Autorise** le Président à signer l'avenant correspondant

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire

Reçu en Sous Préfecture le :

Publié ou Notifié le :

Le Président